



**Mesdames et Messieurs les DTE
des OBL et des clubs-écoles de la FFVL**

Nice, le 24 juin 2014

N/Réf. : CST1401 - courrier biplace sécu
Suivi technique : JM Arduin
Suivi secrétariat : Claude Beaumont
Objet : Accidentologie

Chers DTE,

Nos statistiques de l'accidentologie en biplace font état de 344 déclarations depuis l'année 2010.

Une centaine de ces accidents ont eu des conséquences graves pour les passagers et/ou les pilotes et dans la plupart des cas nous retrouvons systématiquement une des causes ci-dessous :

- Conditions aérologiques fortes à très fortes
- Faute de pilotage
- Défaut d'accrochage
- Mauvaise pré-vol
- Erreur d'analyse du pilote

Heureusement ces accidents restent limités en nombre devant les milliers de biplaces effectués chaque année.

Toutefois, si l'on peut concevoir que notre activité peut comporter certains risques, il est inconcevable de laisser croire qu'elle peut être dangereuse.

En tant que DTE vous êtes le garant du respect dans votre école de la charte biplace que vous avez signée et nous souhaiterions que tout au long de la saison vous puissiez rappeler les règles suivantes à vos moniteurs :

- La prise en charge du passager doit être aimable et courtoise et permettre d'expliquer les points essentiels du vol ainsi qu'une présentation de nos activités.
- Chaque pilote doit être capable de renoncement bien avant que les conditions deviennent « limites ».
- La pré-vol doit être systématisée lors de chaque vol notamment en ce qui concerne les points d'attache. Une procédure claire et précise doit être établie et respectée par chaque biplaceur.



Dans le but de mutualiser les bonnes pratiques, nous souhaitons connaître de façon formelle les mesures concrètes (techniques, organisationnelles, autres...) que vous et votre équipe avez choisi de mettre en place autour de cette pratique du biplace. Nous vous remercions de votre contribution avant le 30 juin - par simple message ou document lié – à l'adresse suivante : jm.ardhuin@ffvl.fr

En espérant que vous tiendrez compte de ces remarques et que vous participerez de manière active à la diminution des accidents dans nos activités et sans doute aussi au maintien des cotisations d'assurance afférentes à un niveau acceptable dans l'avenir, je vous souhaite une excellente saison 2014.



Claude Bredat
Président de la commission sécurité

Copie : BD de la FFVL
Commission sécurité